



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Sauvons les Yvelines

Jeudi 14 Novembre 2013 à 21h

L'Assemblée Générale Ordinaire de Sauvons les Yvelines s'est tenue Jeudi 14 novembre 2013 à la Cantine de l'Ecole élémentaire, Place de la Mairie à Marcq.

La séance a débuté à 21h15.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral et quitus au Président
- Rapport financier et quitus au Trésorier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Cotisations 2014
- Point sur la Liaison Mantes/St Quentin en Yvelines et SDRIF 2013
- Questions diverses

I – Rapport moral

Philippe HEURTEVENT donne lecture du rapport moral (voir pièce jointe).

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus au Président de Sauvons Les Yvelines à l'unanimité.

II – Rapport financier

La trésorière Françoise CREMET expose les comptes définitifs de l'année 2012 puis explique les comptes provisoires de l'année 2013 arrêtés au 31 octobre 2013 (voir pièce jointe).

L'année 2013 a été une année calme, sans dépenses importantes. 90€ de fournitures de bureau. Le coût de l'assurance est élevé (360 euros) et mérite d'être étudié à la baisse. Trois devis sont proposés, le moins disant étant de 175€. Le trésorier adjoint, Christian IMBAULT se charge de contacter une quatrième compagnie d'assurance pour l'établissement d'un autre devis et de résilier le contrat actuel, à titre conservatoire, (sauf si cette compagnie s'aligne sur le moins disant).

Trois communes étaient adhérentes en 2013 : Maule, Marcq et Saulx Marchais. Les communes de Maule et Saulx Marchais ont réglé une cotisation basée sur les tarifs de 2012, soit le double de ce qui a été voté lors de la dernière assemblée générale. Le Président Ph. HEURTEVENT contactera les maires concernés pour leur signaler cet état et leur demander ce qu'ils souhaitent faire, à savoir un don, le règlement pour 2014 ou autres solutions.

A noter, que ces finances très bonnes (solde au 31 octobre 2013, 12851,20€) peuvent permettre à Sauvons Les Yvelines de financer une campagne d'information si besoin était (50 000 tracts avaient été distribués sur 30 communes en 2007 : ce genre d'action a un coût important). Ester en justice en cas de nécessité représente également un budget conséquent.

L'assemblée Générale donne quitus à la Trésorière de Sauvons Les Yvelines à l'unanimité.

III – Renouvellement du Conseil d'Administration

La secrétaire générale demande aux administrateurs sortants de faire acte de candidature en levant la main. M. Michel CONTET, d'Aulnay sur Mauldre, fait acte de candidature pour faire partie du Conseil d'administration. Sachant que les deux administrateurs absents excusés se représentent.



La liste suivante est arrêtée : Anne CAZIN, Liliane CHAUVIN, Françoise CREMET, Dominique DUVAL, Pascale OGER, Nicole VIGEY, Philippe HEURTEVENT, Christian IMBAULT, Marc REMOND, Jean-Noël ROINSARD, Christian TIRLOY, Michel CONTET.

Ce conseil d'administration de 12 membres est élu à l'unanimité.

IV- Cotisations 2014

Etant donné les finances du Collectif, il est proposé de :

- Maintenir les cotisations individuelles à 15 euros.
- Maintenir la cotisation des associations à 30 euros.
- Maintenir la cotisation à 150 euros pour les collectivités.

Les montants de ces cotisations 2014 sont adoptés à l'unanimité.

VII - Point sur la Liaison Mantes/St Quentin en Yvelines et projet de SDRIF 2013

Dominique DUVAL expose les démarches réalisées par SLY lors de l'enquête d'utilité publique. Dépose de dossier auprès du commissaire enquêteur, échange verbal avec différentes personnalités du monde politique et associatif, suivi permanent de l'évolution du dossier jusqu'au vote du SDRIF au Conseil régional le 18 octobre 2013.

Elle souligne que la Liaison n'est plus inscrite ni dans le texte, ni dans les cartes, du projet de SDRIF 2013 voté par la Région.

Elle précise que le dossier est actuellement au Conseil d'Etat pour validation avant la fin de l'année. Dossier à suivre avec attention.

Il est également signalé la rencontre de plusieurs administrateurs du Collectif avec l'association Nezellose créée pour demander une déviation des villages de Nézel, Aulnay sur Mauldre et Maule. SLY les a alerté sur le risque de voir revenir le projet de VNVM puisque leur suggestion de déviation correspond à un bout du tracé ; et leur a proposé de réfléchir plutôt à une solution locale aux problèmes de circulation excessive qu'ils subissent aux heures de "pointes".

VIII – Questions diverses

✓ Il est signalé que la VNVM reviendra, et qu'il faut rester en veille permanente. Le Président de l'APSMVM s'inquiète des aménagements réalisés par la DRE sur la RD 191 au niveau de Maule et du Rond Point de la Renaissance, pensant que ceux ci vont engendrer des embouteillages supplémentaires et de ce fait, générer la colère des riverains. L'incohérence de ces travaux n'a telle pas pour but de réactualiser la VNVM ?

✓ Il est exposé la réorganisation par la SNCF du trafic de la gare St Lazare jusqu'à Mantes avec l'arrivée d'Eole et l'interconnexion avec la ligne A.

✓ Il est abordé l'amélioration souhaitable de la liaison ferroviaire Epône Plaisir avec des rams plus courtes et plus fréquentes afin de réduire le trafic routier sur la RD191.

✓ Il est suggéré de travailler sur l'amélioration globale des transports collectifs.

La séance se termine à 22h45 par le « Pot de l'amitié ».

Le Président
Philippe HEURTEVENT

La secrétaire Générale
Dominique DUVAL